

D. D. A.

*captage de source - Christine*

Commune de

BOURRON - MARLOTTE

va pour être annexé à l'arrêté  
préfectoral n° 82-DDA-AE 2/446  
en date du 31 MARS 1982

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général



A. DELAMON

PROTECTION DES POINTS D'EAU POTABLE

Périmètre, immédiat, rapproché, éloigné

PLAN D'ENSEMBLE

Echelle  $\frac{1}{5000}$

J. LAINÉ  
TOPOGRAPHE  
GÉOMÈTRE - EXPERT D.P.L.G.  
MONTEREAU  
Tél. 432.05.45

DIRECTION  
DÉPARTEMENTALE  
DE L'AGRICULTURE

Pré Chamblain

MELUN

Tél. 439.95.22

Dressé le  
juillet 1978

Modifications

Marlotte

